

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 22/07/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA241083	Madame	BARBIER	Margot
BP4ARA241063	Madame	BARRY	Anne-Claire
BP4ARA241064	Monsieur	BASTARDO	Raphaël
BP4ARA241084	Madame	BOISSENIN	Aurélié
BP4ARA241085	Monsieur	CAPDEVIELLE	Alexis
BP4ARA241065	Madame	CONTE	Camille
BP4ARA241066	Monsieur	EL HANOUNI	Nassim
BP4ARA241086	Monsieur	FABIANO	Valentin
BP4ARA241073	Monsieur	FINO	Julien
BP4ARA241067	Monsieur	GAGNEMAILLE	Matheo
BP4ARA241068	Madame	GARCIA	Margot
BP4ARA241069	Monsieur	GRAVIL	Thibaud
BP4ARA241074	Monsieur	JACQUOT	Adrien
BP4ARA241087	Monsieur	LEMERLE	Maxime
BP4ARA241088	Madame	MARION	Pauline
BP4ARA241075	Monsieur	MATAR	Wael

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA241070	Monsieur	MIRAMONT	Kylian
BP4ARA241089	Monsieur	ORUBE CALDEVILLA	Luis
BP4ARA241090	Monsieur	PEILLON	Yvan
BP4ARA241071	Monsieur	SAUVAGE	Mahé
BP4ARA241076	Monsieur	SERPAUT	Dorian
BP4ARA241077	Madame	SOULIE	Alix
BP4ARA241078	Monsieur	STAAB	Robin
BP4ARA241079	Monsieur	STOHR	Enzo
BP4ARA241072	Monsieur	THEOLAT	Mathis
BP4ARA241080	Monsieur	THUILLIER	Victor
BP4ARA241091	Monsieur	VALENTIN	Théo
BP4ARA241092	Monsieur	VIAL	Mathias
BP4ARA241081	Monsieur	VINUESA	Kevin
BP4ARA241082	Monsieur	WOLFF	Hugo

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 22/07/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER

